
Renvoi au comité d'instruction publique de l'adresse de la société populaire de Sault (Vaucluse) qui fait hommage de deux exemplaires de son adresse qui exalte les vertus de la République, lors de la séance du 8 messidor an II (26 juin 1794)

Citer ce document / Cite this document :

Renvoi au comité d'instruction publique de l'adresse de la société populaire de Sault (Vaucluse) qui fait hommage de deux exemplaires de son adresse qui exalte les vertus de la République, lors de la séance du 8 messidor an II (26 juin 1794). In: Tome XCII - Du 1er messidor au 20 messidor An II (19 juin au 8 juillet 1794) pp. 188-189;

https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1980_num_92_1_25288_t1_0188_0000_9

Fichier pdf généré le 30/03/2022

tisme sont arrivés dans leur fonderie, et réduits en lingots, qui seront plus utiles à la République; que d'après les ordres des représentants Ricord et Robespierre, ils ont fait passer 2 000 marcs d'argent à l'armée d'Italie, et que, dans plusieurs communes, les églises ont été converties en temples consacrés à la raison.

[Les administrateurs témoignent ensuite l'horreur que leur a causé le crime tenté contre la personne de Robespierre et de Collot-d'Herbois.

Mention honorable, insertion au bulletin (1).

[Grasse, 27 flor. II] (2).

« Notre Département avoit déjà fourni à La Monnoye une quantité Considérable d'argenterie provenant des Eglises; mais Les Prêtres Difficiles à se dépouiller des Richesses de ce Bas Monde, dont ils prêchoient Le Mépris au peuple, en avoient Retenu une partie.

Nous Venons d'arracher à Ces Charlatans Religieux Le Reste de Leurs hochets; Les Saints et Saintes sont arrivés dans notre fonderie précédés de Croix, de Calices et calons (?). Ces joujoux de la Superstition sont Réduits en Lingots et vont une fois Etre utiles à la République.

D'après L'ordre des Représentans Ricord et Robespierre, nous avons fait passer 2 000 Marcs d'argent à L'armée D'italie.

La Raison Eclaire Les hommes de ce département. dans plusieurs Communes Les Eglises ont été Converties En Temple de la Raison; Les Trétaux des prêtres Sont brisés et la Superstition ne bat plus que d'une aile.

Les administrateurs du Directoire Du Département du Var.

FAUCHIER, RABOUL, CAUVIN (?), DOUTAY Cadet (présid.), CHABERT (secrét.).

9

La société républicaine de Saint-Pons (3) annonce à la Convention qu'elle a concouru, pour la somme de 1 500 liv., à la construction d'un vaisseau qui portera le nom de l'Hérault.

Mention honorable, insertion au bulletin (4).

[Thomères, ci-dev^t Saint-Pons, 19 prair. II] (5).

« Citoyens législateurs.

Notre société vient de concourir avec quelques uns du département, pour faire un fond destiné à la construction d'un vaisseau qui portera le nom de l'Hérault. Ce fond s'élève dans notre société à 1 500 liv. indépendamment de ce qui sera fait dans la commune, il seroit plus considérable si nous avions autant de facultés

(1) P.V., XL, 174. Bⁱⁿ, 10 mess. (2^e suppl^t); J. Fr., n^o 640; J. Sablier, n^o 1401; M.U., XLI, 139; Ann. R.F., n^o 209.

(2) C 308, pl. 1196, p. 24.

(3) Hérault.

(4) P.V., XL, 174. Bⁱⁿ, 10 mess. (2^e suppl^t); J.-S. Culottes, n^o 498; J. Perlet, n^o 643; Mess. Soir, n^o 676.

(5) C 309, pl. 1204; p. 23.

que de zèle. Mais nous supléerons par nos vœux et par nos efforts aux moyens que la fortune nous refuse. Vive la république! ».

[4 signatures illisibles].

10

La société populaire de Sault (1), district de Carpentras, félicite la Convention d'avoir encore déjoué les dernières conspirations; elle l'invite à rester à son poste; elle fait hommage de 2 exemplaires de son adresse, qui finit par ces mots. « Ici, comme par-tout ailleurs, les prêtres ont abdiqué, et la dépouille de nos temples a augmenté le nombre des offrandes civiques; en un mot, la raison triomphe, son flambeau nous éclaire, son arbre nous ombre, et il n'existe d'autre culte dominant que celui de la vertu ».

Mention honorable, insertion au bulletin, et renvoi au comité d'instruction publique (2).

[Sault, 10 flor. II. présid. de la Conv.] (3).

« Citoyen Président,

Tu trouveras sous ce pli une adresse de notre société à la Convention nationale, en manuscrit. Plusieurs exemplaires imprimés joints.

Vive la République! S. et F.»

GUION (présid.), BAYLE, LAGNE (secrét.).

[Sault, 20 germ. II].

« Citoyens representans,

Une ligue infernale, ennemie de notre liberté, vouloit nous replonger dans les fers, visoit à dissoudre la Convention nationale, tendoit à rétablir la royauté: mais que peuvent les efforts réunis des conspirateurs et des traîtres contre l'heureux destin qui protège la République, qui fait avorter tous les projets popuicides, à peine conçus, qui en démasque, en confond les auteurs, et place enfin leurs têtes scélérates sous le fer de la loi?

Grâces soient rendues à vos soins paternels; pour la centième fois la République est sauvée: vous l'avez heureusement préservée de l'abîme profond qui devoit lui servir de tombeau; et son attitude n'en devient que plus imposante, les conspirations ne servant qu'à multiplier ses triomphes.

Quelle est donc la rage qui transporte ses ennemis? et quand mettront-ils un terme à la fureur qui les aveugle? Qu'ils sachent que jamais ils ne parviendront à renverser le trône de la liberté, élevé sur les débris de la tyrannie, et que les adorateurs de cette divinité tutélaire périroient 1 000 fois, plutôt que de voir abbatre (sic) ses autels.

Voilà le manifeste des Républicains français: leur courage et leur résistance croissent en proportion des assauts qu'on leur livre, des trahisons qu'ils éprouvent, des obstacles qu'on leur oppose; aussi tout leur présage une victoire complète: la liberté pour laquelle ils

(1) Vaucluse.

(2) P.V., XL, 174.

(3) Fⁱⁿ1010^p, doss. 3623.

combattent, les électrise, fait naître en eux l'enthousiasme, et l'esclavage qu'ils abhorrent leur fait braver tous les dangers.

A votre exemple, ils contemplant, de sang-froid, la faux tranchante de la mort; et si jamais le fer assassin pouvoit vous atteindre, ce ne seroit qu'après que leurs têtes seroient entièrement abattues.

Continuez donc, législateurs, d'occuper le poste auquel vous a élevé la confiance d'un peuple libre et souverain; investis de tous ses pouvoirs, achevez le grand œuvre de sa régénération, et qu'au bout de votre pénible, mais glorieuse carrière, il trouve le bonheur que vous lui préparez.

Ici, comme partout ailleurs, les prêtres ont abdiqué; et la dépouille de nos temples a augmenté le nombre des offrandes civiques: en un mot, la Raison triomphe; son flambeau nous éclaire, son arbre nous ombrage, et il n'existe d'autre culte dominateur que celui de la vertu.

GUYON (*présid.*), Hiacinthe GUION (*vice-présid.*), SARROBERT, BERNARD (*secrétaires*).

11

La société populaire de Bazas, département du Bec-d'Ambès, exprime à la Convention son indignation contre les infames assassins qui ont osé attenter aux jours de Collot-d'Herbois et menacer ceux de Robespierre.

Mention honorable, insertion au bulletin (1).

[Bazas, s. d.] (2).

« Législateurs

Des mains parricides, ont dirigé des coups meurtriers, sur 2 mandataires d'un grand peuple, restaurateur de la morale publique; les barbares voulaient étouffer la liberté, pour élever sur son tombeau le trône du tiran empoisonneur. Nôtre indignation est à son comble, mais le génie qui veille sur nos destinées, à paralysé les mains de 2 vils assassins... nous jurons tous, par nôtre amour pour la République, de faire triompher la cause sacrée, et l'égalité ou, de mourir pour la défendre ».

THOMA, SERVIÈRE fils (*présid.*), DESCORN, BLANQUE (*secrét.*), J. ANGLADE, MOUCHIN, ARMAN, LADOS, DUPIOL, GALLISSÈRE, BIAUL fils (*arquebusié*), DARROMAN, GUIRAUD, G. DESCORN, SAUTEYRON, MOUËT, SERVIÈRES père, HERMAN, MUSSOTTE, PIERRON, BACQUERINE, AMAT, VIGNOLLES, LATAPY l'ainé, AMAT jeune, LATAPY, TARRIC, GREMER [et 16 signatures illisibles].

12

Les administrateurs du département de police de la commune de Paris, font passer à la Convention l'état des détenus dans les maisons de justice, d'arrêt et de détention du département: le nombre en est porté à 7466.

Insertion au bulletin, renvoi au comité de sûreté générale (3).

(1) P.V., XL, 174.

(2) C 309, pl. 1204, p. 24.

(3) P.V., XL, 175.

[Commune de Paris, 7 mess. II. Etat des détenus au 6 mess.] (1).

Grande-Force	677
Petite-Force	304
Sainte Pélagie	216
Maison de repression	24
Madelonnettes	300
Montvrin	71
Abbaye	101
Bicêtre	974
A la Salpêtrière	389
Chambres d'arrêt, à la Mairie	60
Fermes	56
Luxembourg	870
Maison de suspicion, rue de la Bourbe ..	539
Brunet rue de Buffon	38
Picpus, [ajout ms.], fauxbourg S. Antoine	206
Refectoire de l'abbaye	51
Caserne des P.P.	211
Les Angloises, rue Saint-Victor	153
Les Angloises, rue de Loursine	139
Caserne rue de Seve	134
Les Carnes rue de Vaugirard	349
Vincennes	367
Les Angloises, fauxbourg S. Antoine	86
Coignard à Picpus	59
Ecosseis, rue des fossés Saint-Victor	106
Saint-Lazare, fg St. Lazare	682
Maison Picquenot, rue de Bercy	35
Geoffroy, Folie Renaud	24
Belhomme, rue Charonne, n° 70	101
Bénédictins, angle rue Observ. ^{re}	114
TOTAL	7466

13

La société populaire de Xantes félicite la Convention d'avoir proclamé l'existence de l'Être-Suprême et l'immortalité de l'âme. « Grâces vous soient rendues, dit-elle... Gravez sur le bronze le décret mémorable que le génie de la liberté vient de proclamer, et que nos armes victorieuses aillent placer ces tables immortelles sur les débris des trônes déjà chancelans de tous les rois de l'Europe ».

Mention honorable, insertion au bulletin (2).

[Xantes, 26 flor. II] (3).

« Législateurs

Tandis qu'au milieu des orages d'une grande révolution vous tracés d'une main hardie et sure le tableau merveilleux de la nature, tandis qu'au milieu des décombres de toutes les factions anéanties, nous voyons majestueusement s'élever les Colonnes inamovibles du temple de toutes les vertus, qu'il est beau sans doute de voir les mandataires fideles d'un peuple libre, consacrer avec solennité ce principe consolant qui fait germer avec chaleur dans le cœur de tout homme vertueux, lamour de la liberté, l'enthousiasme de son existence: ha! qu'ils sont coupables ces criminels propa-

(1) C 308, pl. 1196, p. 25. P.c.c. WICHTERICH.

(2) P.V., XL, 175.

(3) C 309, pl. 1204, p. 25.